

Fiche de Données de Sécurité

Révision : 2021-05-01

- **Produit :** Carburéacteur Jet A-1 AIA
- **Manufacturier :** Shell
- **Distributeur :** Avjet Holding Inc.
900, blvd Lemire
Drummondville, Quebec, Canada J2C 7W8



- **Information à propos de cette fiche :** Avjet Holding Inc 1-819-479-1000
- **Numéros d'urgence :** Canutec (24/7) 1-613-996-6666
ou 1-888-226-8832

- **Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation**

Carburéacteur destiné aux avions ayant des moteurs à turbine. Ce produit ne doit pas être utilisé comme un solvant ou agent de nettoyage, pour l'éclairage, pour raviver les feux ou comme un nettoyant pour la peau. Ne pas utiliser comme carburant pour les véhicules automobiles, ou tout autre équipement terrestre motorisé.



Voir l'annexe pour toutes les informations sur la fiche de données de sécurité du fabricant.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Jet A1 AIA

Code du produit : 002D2319

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant/Fournisseur : **Shell Trading Canada**
400 - 4th Avenue S.W.
Calgary-Alberta T2P 0J4
Canada

Téléphone : (+1) 800-661-1600
Téléfax :

Numéro d'appel d'urgence : CHEMTREC (24 hr) (+1) 703-527-3887 or (+1) 800-424-9300 (US)

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Carburant pour moteurs à turbine adapté à l'aviation.

Restrictions d'utilisation :
Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord demandé conseil au fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Liquides inflammables : Catégorie 3

Irritation cutanée : Catégorie 2

Danger par aspiration : Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Inhalation) : Catégorie 3 (Effets narcotiques)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 2

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : DANGERS PHYSIQUES:
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
DANGERS POUR LA SANTÉ :
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise en terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
P321 Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).
P331 NE PAS faire vomir.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage:
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

Élimination:
P501 Éliminer les déchets et les récipients par la remise à un éliminateur agréé ou conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Légèrement irritant pour le système respiratoire.

Le liquide s'évapore rapidement et peut s'enflammer, provoquant un feu éclair, ou une explosion dans un espace confiné.

Les vapeurs dans le creux des réservoirs et des conteneurs peuvent s'allumer et exploser à des températures supérieures à la température d'auto-allumage, lorsque les concentrations de vapeurs se situent à l'intérieur de la plage d'inflammabilité.

Peut s'enflammer sur les surfaces dont la température est supérieure aux températures d'auto-inflammation.

Ce matériau est un accumulateur statique.

Même avec une métallisation et une mise appropriées, ce matériau peut accumuler une charge électrostatique.

L'accumulation d'une charge suffisante peut entraîner une décharge électrostatique et l'inflammation des mélanges inflammables air-vapeur.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la substance : Jet A1 AIA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version 1.2 Date de révision: 2021-04-30 Numéro de la FDS: 800010020490 Date d'impression: 2021-05-01
Date de dernière parution: 03.06.2019
Date de la première version publiée: 26.08.2016

Nature chimique : Mélange complexe d'hydrocarbures comportant des paraffines, des cycloparaffines, des hydrocarbures aromatiques et oléfiniques avec un nombre de carbones principalement de l'ordre de 9 à 16 carbones.

Peut aussi contenir plusieurs additifs à une concentration inférieure à 0,1 % v/v chacun.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
kérosène (pétrole)	8008-20-6	90 - 100
kérosène (pétrole), hydrodésulfurés	64742-81-0	90 - 100

Les hydrocarbures aromatiques présents au total sont typiquement de l'ordre de 10 à 20 % v/v.

Information supplémentaire

Contient:

Nom Chimique	Numéro d'identification	Concentration (% w/w)
Triméthylbenzène, tous les isomères	25551-13-7	>= 0 - <= 1
cumène	98-82-8	>= 0 - <= 1
xylène	1330-20-7	>= 0 - <= 2
Éthylbenzène	100-41-4	>= 0 - <= 2
Naphtalène	91-20-3	>= 0 - <= 1

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : Transporter la victime à l'air libre. Si la victime ne se rétablit pas rapidement, l'amener au centre médical le plus proche pour un traitement additionnel.

En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins quinze minutes, puis si possible laver au savon et à l'eau. En cas de rougeurs, d'enflure, de douleurs et/ou de cloques transporter la personne à l'établissement médical le plus proche pour un traitement additionnel.

Lors de l'utilisation de matériel à haute pression, une injection de produit sous-cutanée peut survenir. Dans, ce cas, la personne doit être envoyée immédiatement à l'hôpital. Ne pas attendre que des symptômes apparaissent.

Consulter un médecin même s'il n'y a pas de blessure apparente.

En cas de contact avec les yeux : Laver les yeux avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

-
- En cas d'ingestion : Appeler le numéro d'urgence de votre localité/établissement. Ne pas faire vomir : transporter la personne à l'établissement médical le plus proche pour y recevoir des traitements supplémentaires. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration. Si les signes et symptômes tardifs suivants apparaissent dans les 6 heures qui suivent l'ingestion, transporter le patient au centre médical le plus proche: une fièvre supérieure à 38.3°C, le souffle court, une oppression thoracique, de la toux ou une respiration sifflante continue.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Les signes et symptômes d'une irritation cutanée peuvent manifester par une sensation de brûlure, des rougeurs, un gonflement et/ou des cloques. Si les signes et symptômes tardifs suivants apparaissent dans les 6 heures qui suivent l'ingestion, transporter le patient au centre médical le plus proche: une fièvre supérieure à 38.3°C, le souffle court, une oppression thoracique, de la toux ou une respiration sifflante continue. Les signes et les symptômes d'irritation des yeux peuvent comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une tuméfaction et/ou une vision floue. Si le produit pénètre dans les poumons, les signes et les symptômes peuvent consister en une toux, une suffocation, une respiration sifflante, une respiration difficile, une oppression thoracique, le souffle court et/ou de la fièvre. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut provoquer une dépression du système nerveux central (SNC), résultant en des étourdissements, des sensations de vertiges, des céphalées, des nausées et une perte de coordination. Une inhalation continue peut causer un évanouissement et la mort. Les effets sur le système auditif peuvent se manifester par une surdité temporaire et/ou des bourdonnements dans les oreilles.
- Protection pour les secouristes : En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les accidents, les blessures et l'environnement.
- Avis aux médecins : Traiter selon les symptômes. Appeler un médecin ou le centre antipoison pour obtenir des conseils.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés uniquement pour les incendies de faible ampleur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

-
- Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser d'eau en jets directement sur le produit en feu car cela pourrait provoquer une explosion de vapeur et propager l'incendie.
L'utilisation simultanée de mousse et d'eau sur la même surface est à éviter, l'eau détruisant la mousse.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Les produits de combustion peuvent comprendre:
Un mélange complexe dans l'air, formé de gaz (fumées) et de particules solides et liquides dans l'air.
Oxydes de soufre.
Composés organiques et non-organiques non identifiés.
Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète.
Flotte et peut se réenflammer à la surface de l'eau.
Des vapeurs inflammables peuvent être présentes même à des températures inférieures au point éclair.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et peuvent s'enflammer à distance.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Information supplémentaire : Refroidir les récipients à proximité en les arrosant d'eau.
Si possible, retirer les conteneurs des zones dangereuses.
Si le feu ne peut être maîtrisé, évacuer immédiatement.
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.
Confiner le produit résiduel dans les zones affectées pour en empêcher son infiltration dans les canalisations (égouts), les fossés et les cours d'eau.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Portez une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469).

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Peut s'enflammer sur les surfaces dont la température est supérieure aux températures d'auto-inflammation.
Ne pas respirer les fumées, les vapeurs.
Ne pas faire fonctionner les équipements électriques.
Arrêter les fuites, si possible sans prendre de risque.
Éliminer toutes les causes possibles d'inflammation dans la zone environnante.
Évacuer le personnel.
Essayez de disperser la vapeur ou d'orienter son flux vers un

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

-
- lieu sûr en utilisant par exemple des pulvérisateurs de brouillard.
- Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, caniveaux ou rivières en utilisant du sable ou de la terre ou d'autres barrières appropriées.
- Précautions pour la protection de l'environnement** :
- Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, fossés ou rivières en utilisant du sable, de la terre ou d'autres moyens de confinement appropriés.
 - Prendre des mesures pour minimiser les effets sur les eaux souterraines.
 - Confiner le produit résiduel dans les zones affectées pour empêcher son infiltration dans les canalisations (égouts), les fossés et les cours d'eau.
 - Ne pas laisser entrer en contact avec le sol, les eaux de surface ou souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** :
- Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 - Récupérer les déversements de faible ampleur (< 150 litres) par des moyens mécanisés dans un récipient étiqueté, hermétiquement fermé et dédié à la récupération du produit ou à son élimination en toute sécurité. Laisser le reliquat s'évaporer ou l'absorber avec un matériau absorbant que l'on éliminera en toute sécurité. Oter les terres contaminées et les évacuer en toute sécurité.
 - Récupérer les déversements importants (> 150 litres) par des moyens mécanisés tels qu'un camion de pompage par le vide vers une citerne dédiée à la récupération du produit ou son élimination en toute sécurité. Ne pas éliminer le reliquat par rinçage à l'eau. Le conserver comme déchet contaminé.
 - Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Évacuer la zone de toute personne non indispensable.
- Ventiler complètement la zone contaminée.
- Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Se conformer aux réglementations locales et internationales en vigueur.
- Conseils supplémentaires** :
- Pour le choix des équipements de protection individuels, se reporter au Section 8 de la feuille de donnée de sécurité.
 - Informez les autorités si la population ou l'environnement sont exposés à ce produit ou pourraient l'être.
 - Se reporter au Section 13 de la FDS en cas de déversement.
 - Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
 - Les déversements en mer doivent être traités comme stipulé dans le plan d'urgence de bord contre la pollution par hydro-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

carbures comme l'exige la convention MARPOL, annexe 1, règle 26.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions Générales** : Eviter de respirer les vapeurs ou tout contact avec le produit. A n'utiliser que dans des zones bien ventilées. Bien nettoyer après manutention. Se reporter à la rubrique 8 de la Fiche de Données de Sécurité pour le choix de l'équipement de protection individuelle.
- Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manutention, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes conditions de sécurité.
- Laisser les vêtements contaminés sécher à l'air dans un endroit bien ventilé avant de les laver.
- Les articles en cuir contaminés, y compris les chaussures, ne peuvent être décontaminés et doivent être détruits pour éviter qu'ils ne soient réutilisés.
- Eviter les déversements.
- Ne jamais siphoner avec la bouche.
- Activité de maintenance et de chargement de carburant - éviter l'inhalation des vapeurs et le contact avec la peau.
- Conseils pour une manipulation sans danger** : S'assurer que les installations de manipulation et de stockage sont conformes aux réglementations locales.
- Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eliminer toutes les causes d'inflammation. Eviter les étincelles.
- Eviter l'inhalation de vapeurs et/ou de brouillards.
- Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.
- Ne pas manger ni boire pendant l'utilisation.
- Durant la manipulation de fûts du produit, porter des chaussures de sécurité et utiliser un matériel de manipulation approprié.
- Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et peuvent s'enflammer à distance.
- Mettre tous les équipements à la terre.
- En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols, utiliser une extraction d'air.
- Eliminer de manière adéquate tout chiffon ou matériau de nettoyage contaminé afin d'empêcher un incendie.
- éviter le contact** : Agents fortement oxydants.
- Transfert de Produit** : Éviter les éclaboussures lors du remplissage. Attendre 2 minutes après le remplissage du réservoir (pour des réservoirs

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

comme ceux des camions citernes) avant d'ouvrir les trappes ou les regards. Attendre 30 minutes après le remplissage du réservoir (pour les grandes citernes) avant d'ouvrir les trappes ou les regards. Conserver les récipients fermés en absence d'utilisation. Les conditions, telles que le remplissage de cuves vides de séparation d'eau par filtration, qui entraînent la formation de brouillards d'hydrocarbures, sont aussi particulièrement dangereuses. Une contamination résultant d'un changement de produit peut donner lieu à de légères vapeurs d'hydrocarbures au creux des réservoirs qui contenaient auparavant de l'essence. Ces vapeurs peuvent exploser en présence d'une source d'inflammation. Les conteneurs partiellement remplis présentent un plus grand danger que ceux qui le sont entièrement. Par conséquent les activités de maintenance, de transfert et de prise d'échantillons doivent faire l'objet d'une attention particulière. Même avec une métallisation et une mise appropriées, ce matériau peut accumuler une charge électrostatique. L'accumulation d'une charge suffisante peut entraîner une décharge électrostatique et l'inflammation des mélanges inflammables air-vapeur. Soyez conscient des opérations de manipulation qui peuvent être à l'origine de risques supplémentaires dus à l'accumulation de charges statiques. Ces opérations incluent, sans s'y limiter, le pompage (particulièrement dans le cas d'écoulement turbulent), le mélange, le filtrage, le remplissage en pluie, le nettoyage et le remplissage des cuves et des récipients, l'échantillonnage, le rechargement, le jaugeage, les opérations des camions de pompage par le vide et les mouvements mécaniques. Ces activités peuvent être à l'origine de décharges statiques, p. ex., la formation d'étincelles. Limitez la vitesse d'écoulement lors du pompage afin d'éviter la génération de décharges électrostatiques (≤ 1 m/s jusqu'à l'immersion du tuyau de remplissage à une profondeur égale au double de son diamètre, puis ≤ 7 m/s). Évitez le remplissage en pluie. N'utilisez PAS d'air comprimé pour les opérations de remplissage, de déchargement ou de manipulation.

Stockage

Autres données

- : Stockage en fûts et petits conteneurs:
 - Ne pas empiler plus de 3 fûts les uns sur les autres.
 - Utiliser des conteneurs correctement étiquetés et qui peuvent être fermés.
 - Prendre les précautions qui s'imposent lors de l'ouverture de conteneurs hermétiquement clos, car la pression peut augmenter durant le stockage.
- Stockage en citerne:
 - Les réservoirs doivent être spécialement conçus pour pouvoir être utilisés avec ce produit.
 - Les réservoirs de stockage en vrac doivent être endigués (en cuvette de rétention).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

Placer les réservoirs loin de toute source de chaleur et autres sources d'ignition.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Prendre garde à leur accumulation dans les fossés et dans les espaces confinés. Des charges électrostatiques seront générées lors du pompage.

Les décharges électrostatiques peuvent causer un incendie. Vérifiez la continuité électrique en procédant à une métallisation et à la mise à la terre (mise à la masse) de tous les équipements afin de réduire le risque.

Les vapeurs se trouvant dans l'espace libre de la cuve de stockage peuvent se situer dans la zone d'inflammabilité/explosivité et être ainsi inflammables.

Reportez-vous à la rubrique 15 pour toute législation complémentaire spécifique concernant le conditionnement et le stockage de ce produit.

Matériel d'emballage

: Matière appropriée: Pour les récipients et les revêtements de récipients, utiliser de l'acier au carbone et de l'acier faiblement allié. L'aluminium peut également être utilisé s'il ne concourt pas inutilement au risque d'incendie. Pour les revêtements de récipients, utiliser : du chlorure de polyvinyle non plastifié (U-PVC), du fluoropolymères (PTFE), du fluorure de polyvinylidène (PVDF), du polyétheréthercétone (PEEK), du polyamide (PA-11). Pour les garnitures et les joints d'étanchéité, utiliser : du fluoroélastomère (FKM), du Viton A et du Viton B, du butadiène nitrile (NBR), Buna-N. Pour les matériaux de revêtement (peinture), utiliser : de l'époxyde à pouvoir garnissant élevé, à durcissement par addition d'amine.

Matière non-appropriée: Pour les récipients ou les revêtements de récipients, des exemples de matériaux à éviter sont : le polyéthylène (PE, HDPE), le polypropylène (PP), le polyméthacrylate de méthyle (PMMA), l'acrylonitrile butadiène styrène (ABS). Pour les garnitures et les joints d'étanchéité, des exemples de matériaux à éviter sont: le caoutchouc naturel (NR), l'éthylène propylène (EPDM), le polychloroprène (CR) - le néoprène, le caoutchouc butyle (IIR), le polyéthylène chlorosulfoné (CSM), par exemple Hypalon.

Consignes concernant les récipients

: Les récipients, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives. Ne pas découper, percer, broyer, souder ou réaliser des opérations semblables sur ou à proximité de conteneurs.

Utilisation(s) particulière(s)

: Non applicable.

Consultez des références supplémentaires sur les pratiques de manipulation en toute sécurité des liquides qui se sont avérés être des accumulateurs statiques : Institut américain du pétrole 2003 (Protection contre l'inflammation provoquée par l'électricité statique, la foudre et

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version 1.2 Date de révision: 2021-04-30 Numéro de la FDS: 800010020490 Date d'impression: 2021-05-01
Date de dernière parution: 03.06.2019
Date de la première version publiée: 26.08.2016

les courants vagabonds) ou Association nationale de protection contre les incendies 77 (Pratiques recommandées relatives à l'électricité statique).

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Triméthylbenzène, tous les isomères	25551-13-7	TWA	25 ppm	ACGIH
cumène	98-82-8	TWA	50 ppm 245 mg/m3	OSHA Z-1
		TWA	50 ppm	ACGIH
xylène	1330-20-7	TWA	100 ppm 435 mg/m3	OSHA Z-1
		TWA	100 ppm	ACGIH
		STEL	150 ppm	ACGIH
		STEL	150 ppm 655 mg/m3	OSHA P0
		TWA	100 ppm 435 mg/m3	OSHA P0
Éthylbenzène	100-41-4	TWA	20 ppm	ACGIH
		TWA	100 ppm 435 mg/m3	NIOSH REL
		ST	125 ppm 545 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	100 ppm 435 mg/m3	OSHA Z-1
Naphtalène	91-20-3	TWA	10 ppm 50 mg/m3	NIOSH REL
		ST	15 ppm 75 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	10 ppm 50 mg/m3	OSHA Z-1
		TWA	10 ppm	ACGIH
kérosène (pétrole)	8008-20-6	TWA	100 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	200 mg/m3 (la vapeur d'hydrocarbure totale)	ACGIH
kérosène (pétrole), hydrodésulfurés	64742-81-0	LMPT	525 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	200 mg/m3 (la vapeur d'hy-	ACGIH

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

Utiliser des systèmes étanches dans la mesure du possible. Il est conseillé d'utiliser des systèmes automatiques d'eau pour la lutte anti-incendie et d'arrosage en douche. Ventilation antidéflagrante correcte pour contrôler les concentrations atmosphériques en dessous des recommandations/limites d'exposition. Une extraction des gaz d'échappement est recommandée. Rince-yeux et douche en cas d'urgence.

Informations générales:

Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux. Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles. Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit. Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration. Vidanger les dispositifs avant l'ouverture ou la maintenance de l'équipement. Conserver les liquides dans un stockage hermétiquement fermé jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ultérieur. ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et répondant à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire. Là où les masques filtrants ne sont pas adaptés (par exemple lorsque les concentrations dans l'air sont élevées, qu'il existe un risque de manque d'oxygène ou dans un espace confiné) utiliser un appareil respiratoire à pression positive adapté. Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

Sélectionnez un filtre adapté aux combinaisons de gaz et vapeurs organiques et de particules [type A/type P, pour les éléments ayant un point d'ébullition > 65 °C (149 °F)].

Protection des mains Remarques

: L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte du matériau du gant. Choisir des gants testés selon une norme pertinente (par ex., EN374 en Europe, F739 aux États-Unis). En cas de contact prolongé ou répété fréquent, des gants nitrile peuvent convenir (Délai de rupture > 240 minutes). Pour assurer une protection contre un contact fortuit ou des éclaboussures accidentel(les), des gants en Néoprène ou PVC peuvent convenir.

Protection des yeux

: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques (Masque monobloc type Monogoogle®) homologuées à la Norme UE EN166. En fonction des résultats de l'évaluation des risques, les lunettes étanches et anti éclaboussures peuvent être jugées, et les lunettes de sécurité peuvent apporter une bonne protection des yeux.

Protection de la peau et du corps

: Porter des vêtements antistatiques et ignifuges si une évaluation du risque local l'exige. Aucune protection cutanée n'est requise dans des conditions normales d'utilisation. Pour des expositions prolongées ou répétées, utiliser des vêtements imperméables sur les parties du corps suscep-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

tibles d'être exposées.
si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

Risques thermiques : Non applicable

Mesures de protection : Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

Mesures d'hygiène : Dans l'intérêt de la sécurité aérienne, les carburants aviation sont soumis à des exigences de qualité strictes et l'intégrité du produit a une importance primordiale. Pour plus d'information sur les règles internationales sur l'assurance qualité des carburants pour l'aviation consulter: www.jigonline.com.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Les directives locales sur les limites des rejets de composés volatils doivent être respectées lors du rejet à l'extérieur de l'air contenant des vapeurs.
Minimiser le déversement dans l'environnement. Une étude doit être effectuée pour s'assurer du respect de la législation environnementale locale.
Les informations relatives aux mesures de rejet accidentel se trouvent à la rubrique 6.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: Non teint
Odeur	: Hydrocarbure
Seuil olfactif	: Données non disponibles
pH	: Non applicable
Point de congélation	: Données non disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Typique 150 - 290 °C / 302 - 554 °F
Point d'éclair	: 38 - 62 °C / 100 - 144 °F

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

Taux d'évaporation	: Données non disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: Typique 6 %(V)
Limite d'explosivité, inférieure	: Typique 1 %(V)
Pression de vapeur	: 1 - 3.7 kPa (38.0 °C / 100.4 °F) 1.6 - 7 kPa (50.0 °C / 122.0 °F)
Densité de vapeur relative	: Données non disponibles
Densité relative	: Données non disponibles
Densité	: 790 - 830 kg/m ³ (15.0 °C / 59.0 °F)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: Données non disponibles
Solubilité dans d'autres solvants	: Données non disponibles
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: 2 - 10
Température d'auto-inflammabilité	: Données non disponibles
Température de décomposition	: Données non disponibles
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: 1 - 2.5 mm ² /s (40 °C / 104 °F)
Propriétés explosives	: Code de classification: Non répertorié
Propriétés comburantes	: Données non disponibles
Conductivité	: Conductivité électrique : 50 à 600 pS/m., La conductivité de ce matériau en fait un accumulateur statique., Un liquide est généralement considéré comme non conducteur si sa conductivité est inférieure à 100 pS/m. Il est considéré comme semi-conducteur si sa conductivité est inférieure à 10 000 pS/m., Les précautions sont les mêmes pour un liquide qu'il soit non conducteur ou semi-conducteur., Un certain nombre de facteurs, tels que la température du liquide, la présence de contaminants et d'additifs antistatiques, peuvent avoir une grande influence sur la conductivité d'un liquide.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité : S'oxyde au contact de l'air.
- Stabilité chimique : Aucune réaction dangereuse n'est à prévoir si le matériau est manipulé et stocké conformément aux règles.
- Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse n'est à prévoir si le matériau est manipulé et stocké conformément aux règles.
- Conditions à éviter : Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres causes d'inflammation.
- Dans certaines circonstances le produit peut s'enflammer à cause de l'électricité statique.
- Matières incompatibles : Agents fortement oxydants.
- Produits de décomposition dangereux : Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal.
- Une décomposition thermique dépend grandement des conditions. Un mélange complexe de solides atmosphériques, de liquides et de gaz, y compris du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes de soufre et des composés organiques non identifiés, se dégagera lorsque ce matériau subira une combustion ou une dégradation thermique ou oxydative.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Base d'Évaluation : L'information fournie est basée sur des données relatives au produit, ainsi que sur la connaissance des composants et de la toxicologie de produits similaires. Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

Informations sur les voies d'exposition probables

L'exposition peut avoir lieu par l'intermédiaire d'une inhalation, d'une ingestion, d'une absorption par la peau et par un contact avec les yeux ou la peau et par une ingestion accidentelle.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL 50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Remarques: Faible toxicité:

Toxicité aiguë par inhalation : CL 50 (Rat): > 5 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

Durée d'exposition: 4 h
Remarques: Faible toxicité:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL 50 (lapin): > 2,000 mg/kg
Remarques: Faible toxicité:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Légère irritation oculaire.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: N'est pas un sensibilisant.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vivo : Remarques: N'est pas mutagène
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit:

Remarques: Non classé cancérigène.

Remarques: Un contact cutané répété a provoqué une irritation et des cancers cutanés chez les animaux.

IARC

Group 2B: Cancérigène possible pour l'Homme

cumène 98-82-8

Éthylbenzène 100-41-4

Naphtalène 91-20-3

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des can-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

cérogènes réglementés.

NTP

Raisonnement prévu pour être un cancérogène pour l'homme

cumène 98-82-8

Naphtalène 91-20-3

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité :

Remarques: Non toxique pour le développement.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
N'altère pas la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Remarques: Des concentrations élevées peuvent provoquer une dépression du système nerveux central entraînant des céphalées, des vertiges et des nausées ; une inhalation continue peut entraîner un évanouissement et/ou la mort.
L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques: Rein : a provoqué des effets sur les reins chez le rat mâle qui n'ont pas été considérés comme pertinents pour l'être humain.

Toxicité par aspiration

Produit:

L'aspiration dans les poumons du produit avalé ou vomi peut provoquer une pneumopathie chimique qui peut être mortelle.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exister.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Base d'Évaluation : Les carburants sont des mélanges issus de plusieurs flux de raffinage. Des études écotoxicologiques ont été réalisées sur

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

une variété d'entre eux, à l'exception de ceux contenant des additifs.

Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits analogues. Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

Écotoxicité

Produit:

- Toxicité pour les poissons (Toxicité aiguë) : Remarques: Toxique
LL/EL/IL50 > 1 <= 10 mg/l
- Toxicité pour les crustacées (Toxicité aiguë) : Remarques: Toxique
LL/EL/IL50 > 1 <= 10 mg/l
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques (Toxicité aiguë) : Remarques: Toxique
LL/EL/IL50 > 1 <= 10 mg/l
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Remarques: NOEC/NOEL > 0.01 - <=0.1 mg/l
- Toxicité pour les crustacées (Toxicité chronique) : Remarques: NOEC/NOEL > 0.1 - <=1.0 mg/l
- Toxicité pour les microorganismes (Toxicité aiguë) : Remarques: Pratiquement non toxique:
LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l

Persistance et dégradabilité

Produit:

- Biodégradabilité : Remarques: Les principaux constituants sont intrinsèquement biodégradables, mais le produit contient composants qui peuvent persister dans l'environnement.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Les composants volatils s'oxyderont rapidement par réactions photochimiques dans l'air.

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

- Bioaccumulation : Remarques: Contient des composants susceptibles de bioaccumulation.
- Coefficient de partage: n- : log Pow: 2 - 10

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

octanol/eau

Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: S'évapore en un jour, à partir de l'eau ou de la surface du sol.
D'importantes quantités de produit peuvent pénétrer dans le sol et contaminer les eaux souterraines.
Contient des composés volatils.
Flotte sur l'eau.

Autres effets néfastes

Produit:

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Ce mélange ne contient aucune substance chimique évaluée comme PBT ou vPvB enregistrée conformément à la réglementation REACH.

Information écologique supplémentaire : Les pellicules se formant à la surface de l'eau peuvent affecter le transfert d'oxygène et nuire aux organismes.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Si possible récupérer ou recycler.
Le producteur de déchets est responsable de déterminer la toxicité et les propriétés physiques du produit pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations.
Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.
Ne pas se débarrasser de l'eau contenue en fond de citerne en la laissant s'écouler dans le sol.
Les déchets provenant d'un déversement accidentel ou d'un nettoyage de cuves doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par une entreprise de collecte ou de sous-traitance agréée. La compétence de cette entreprise doit être préalablement établie.

Emballages contaminés : Envoyer chez un récupérateur de fûts ou de métaux.
Vider complètement le récipient.
Après la vidange, ventiler dans un endroit sûr, loin de toute source d'étincelles ou de feu.
Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion s'ils sont chauffés au-dessus du point d'éclair. Ne pas percer, découper ou souder des fûts non nettoyés.
Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement avec le conte-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

neur de déchets.
Se conformer aux réglementations locales sur le recyclage ou l'élimination des déchets.

Réglementation locale
Remarques

: L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être respectée.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Numéro ONU	: 1863
Nom d'expédition des Nations unies	: CARBURÉACTEUR
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 3
Polluant marin	: non

Réglementations internationales

IATA-DGR

UN/ID No.	: UN 1863
Nom d'expédition des Nations unies	: FUEL, AVIATION, TURBINE ENGINE
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 3

IMDG-Code

Numéro ONU	: UN 1863
Nom d'expédition des Nations unies	: FUEL, AVIATION, TURBINE ENGINE
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 3
Polluant marin	: oui

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni. Les règles de l'annexe 1 de la convention MARPOL s'appliquent pour toute expédition en vrac par voie maritime.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Précautions spécifiques: se référer au chapitre 7, Manipulation et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utili-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

sateur doit connaître ou se conformer pour le transport du produit.

Informations Complémentaires : Les règles de l'annexe 1 de la convention MARPOL s'appliquent pour toute expédition en vrac par voie maritime.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les informations réglementaires fournies ne sont pas détaillées intentionnellement, d'autres réglementations pouvant s'appliquer à ce produit.

Ce produit a été classé conformément aux critères de risques des Règlements sur les produits dangereux et la FS (Fiche signalétique) contient tous les renseignements prescrits par les Règlements sur les produits dangereux.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants sont répertoriés.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS -

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément aux Règlements sur les Produits Dangereux

Jet A1 AIA

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 2021-05-01
1.2	2021-04-30	800010020490	Date de dernière parution: 03.06.2019
			Date de la première version publiée: 26.08.2016

Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Ce produit est destiné à être utilisé uniquement dans des installations confinées.
Un trait vertical (|) dans la marge gauche indique une modification par rapport à la version précédente.

Sources des principales :
données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Les données citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations (par exemple, les données toxicologiques des services de santé de Shell, les données des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, EU IUCLID, le règlement CE 1272, etc.).

Date de révision : 2021-04-30

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR